

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



AVICULTURE : Le IV^e Congrès International d'Aviculture s'est ouvert à Londres, le 22 juillet et se clôturera le 30. Les participants ressortissent à 60 nationalités. Les délégués français sont au nombre de dix.

UN CONGRES DE L'ARBRE ET DE L'EAU organisé par la Société Gay-Lussac, avec le concours du Touring-Club aura lieu à Châteauroux et Argenton (Indre), du 1^{er} au 4 Août.

MEDECINE VETERINAIRE : Le 11^e Congrès International de Médecine Vétérinaire aura lieu à Londres du 4 au 9 août 1930. De multiples questions y seront traitées par des spécialistes de tous les pays.

AUX HORTICULTEURS : Le 10^e Congrès de la Fédération nationale des Sociétés d'Horticulture de France aura lieu à La Rochelle du 6 au 9 août 1930. L'ordre du jour comporte : les champignons en culture maraîchère, les races fruitières, la culture des primeurs, les tarifs de transports, la défense sanitaire des végétaux, etc. — D'intéressantes excursions ont été prévues.

RACE BOVINE CHAROLAISE : La Fédération des Eleveurs du Centre organisera un grand Concours Charolais à Vichy (Allier) du 21 au 24 Août. Ce concours est doté de 60.000 francs de prix.

BLES DURS ALGERIENS : La commission des finances de la Chambre a décidé de ramener à 0 fr. 55 le droit frappant les blés durs de provenance algérienne.

LE MERITE AGRICOLE : Un décret du 13 juin 1930 a fixé le contingent des distinctions à accorder pour chaque semestre à : 25 Commandeurs, 450 Officiers et 2.700 Chevaliers du Mérite Agricole.

LA FEDERATION DES ETALONNIERS de France a tenu son Assemblée générale à Paris, Parc des Expositions, pendant le Concours Central des reproducteurs. Elle a émis un certain nombre de vœux.

Association de la Bourse de Commerce de Nantes

Nous sommes informés que l'Association de la Bourse de Commerce de Nantes a été définitivement constituée.

Le Bureau se compose de :
Président : M. Halbert, président du Syndicat des Grains et Fourrages ; vice-présidents : MM. Bouet et Loirét ; secrétaire : M. Mallet ; trésorier : M. Ducos.

Les travaux que la Chambre de Commerce fait exécuter pour réaliser les installations nécessaires vont être entrepris très prochainement et l'on espère que l'ouverture de la Bourse pourra avoir lieu en octobre ou novembre prochain.



— Irez-vous à la mer ?
— Hélas non, faute d'argent !
— Mais votre femme s'est achetée des toilettes pour y aller ?
— C'est justement la raison.

LA CRISE DU VIN

C'était la mévente par surproduction ; elle va se résoudre par la médiocrité de la prochaine récolte. Le vignoble français est abîmé par le mildew, feuilles et grappes. Certains départements méridionaux sont éprouvés. Dans le Centre et l'Ouest, même note. En plus, de la grêle par place. Le splendide vignoble de Vouvray a été très maltraité la semaine dernière.

Le prix du vin remonte, depuis quelques jours le commerce recherche nos petits vins ; ils étaient complètement délaissés.

En Loire-Inférieure, le mildew a fait de graves dégâts un peu partout, le grand vignoble à muscadet a souffert, celui de la région de la Basse-Loire également. Et le tout est menacé par la deuxième invasion de cochylys aux vendanges.

Mais ce n'est point là une solution. La crise n'est qu'écartée. Les vignobles français et algériens donnent trop de vin, surtout trop de vins médiocres. Une loi de contingement est en préparation, sa mise en route est nécessaire pour l'avenir.

DE CAMIRAN.

Aux Lauréats du Concours des Vins

Les lauréats du dernier Concours départemental des Vins de la Loire-Inférieure nous ayant retenu des plaques-médailles pour mettre dans leur cellier, sont priés de les faire prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe, à Nantes.

LE VIGNOBLE NANTAIS

Le vignoble Nantais couvre une superficie de 30.000 hectares environ, produisant plus d'un million d'hectolitres de vin chaque année.

La situation qu'il occupe peut être divisée de la manière suivante :

1^{re} Rive droite de la Loire, s'étendant depuis Nantes jusqu'aux limites du Maine-et-Loire, d'une part, et d'autre part, suivant une ligne au Nord, passant par Carquefou, Couffé, la Roche-Blanche, et la Chapelle St-Sauveur. Ce sont les vignobles des coteaux de la Loire.

2^e Partie comprise entre la rive gauche de la Loire et la Sèvre-Nantaise, et son affluent la Maine, dénommée les vignobles des coteaux de la Sèvre.

3^e Partie comprise sur la rive gauche de la Loire entre la Sèvre-Nantaise et l'océan, désignée sous le nom de vignoble du pays de Retz.

Cette classification repose sur la qualité des vins produits. Tandis que sur la rive droite de la Loire, avec comme centres principaux Saint-Géréon, Ancenis, Saint-Herblon, le vin est demi-sec, pétillant, plein de fraîcheur, les vins des coteaux de la Sèvre se font remarquer par la douceur, les moelleux, ayant une certaine analogie avec les Pouilly et les Chablis de Bourgogne. Le centre de production de ces vins était autrefois Vallet. Mais autour de cette localité, le cercle du vignoble s'est étendu, et les vins de Mouzillon, St-Fiacre, Le Loroux-Bottereau, Le Landreau, Maisdon, Château-Thébaud, etc., rivalisent hautement de réputation avec les précédents et constituent à proprement parler la région dite de Vallet.

Dans la troisième catégorie, le goût des vins change complètement et se différencie nettement des précédents. Ce goût est souvent franc et neutre, mais aussi il garde parfois une saveur spéciale, que l'on désigne sous le nom de goût de « terroir ». Celui-ci provient, non pas tant de la nature du sol qui porte ces vignes, que de la situation qu'elles occupent dans une région plutôt basse, et, en certains endroits, pourvue de marais. C'est là que l'on rencontre à quelques kilomètres de Nantes, le lac de Grandlieu, dont les abords sont inondés pendant une grande partie de l'année par les eaux de débordement du lac. En été les eaux se retirent, et laissent découvrir des terrains marécageux, portant une herbe abondante « la Rouche » ou « le Bourre », très recherchée par les cultivateurs, car elle entre dans une grande proportion dans l'alimentation du bétail en hiver, et sert, en outre, de litière.

Le lac de Grandlieu se déverse dans la Loire par une rivière appelée l'Acheneau, qui a un lit fort étroit, de peu de profondeur, et insuffisant pour rouler les eaux grossies du lac. Les rives de l'Acheneau sont également inondées, et forment autant de

marais qui, au soleil d'été, dégagent une odeur caractéristique.

Pendant longtemps on a cherché à quoi pouvait provenir ce goût dit de terroir. Les uns incriminaient le sol, voire même les brouillards, d'autres l'influence des vents de mer, et la discussion restait toujours ouverte.

Mais depuis quelques années, on a pu fournir une explication sur l'origine de ce goût spécial, et l'on est d'accord aujourd'hui pour reconnaître qu'il est dû uniquement à la situation où se trouve le vignoble en cette région. On estime que ce sont les émanations s'élevant des marais, qui, au moment de la floraison, entourent les fleurs et pénètrent dans le fruit pendant sa formation. Cette explication semble répondre à la réalité, car il est à remarquer que ce goût est plus prononcé dans les vins en provenance immédiate des marais, parties basses où se concentrent toutes les odeurs, que ceux obtenus sur les hauteurs balayées par les vents dissipant ces odeurs rapidement sans les laisser au contact des grappes nouvelles. C'est ainsi que Saint-Philbert-de-Grandlieu, localité qui se trouve sur une petite hauteur, produit des vins excellents et bien réputés.

Quoi qu'il en soit, le vigneron de cette région possède, comme tous les autres, deux patries, la France et son village. Il s'attache à son vin et malgré ses petites imperfections, il le trouve encore très bon et lui fait honneur en maintes occasions.

Les Vins Nantais peuvent se classer parmi les très bons vins blancs. Les vieux vignobles rappellent souvent les bonnes années, où les vins furent même remarquables, 1869, l'année du Chassapot ; 1871, l'année de la comète ; 1875, 1893, 1906, 1928, pour ne citer que les principales.

Le degré alcoolique, en bonne année, varie suivant les régions de 10 à 12° et en 1893 il dépassa même 13°. Ces vins ne donnent pas le caractère méchant à ceux qui suivent l'expression : « boivent plus que de coulture ». Ils rendent le cœur joyeux par leur douce chaleur, mettent l'âme en allégresse, délient les langues, rendent les hommes aimables et portent à l'amour. Ne retrouvez-t-on pas une vieille chanson nantaise dont le refrain peint, comme il convient, le cœur réjoui du buveur de vin blanc ?

Où nous aimerons toujours,
En naviguant sur la Loire,
Aimer, chanter, rire et boire,
La nuit et le jour.

La physiologie du vignoble Nantais s'est transformée depuis cinquante ans environ. Cette transformation est due à la crise phylloxérique, et pour bien le juger, il est nécessaire de l'observer avant et après l'invasion du terrible phylloxère.

P. SORDILLE,
ingénieur agricole.

(A suivre.)

Un Brin de Causette...

Les étrangers ont l'habitude de dire quand y parlent de la France : c'est le pays du fils unique ! — Pourquoi ça ? — Dame, parce qu'à côté d'eux on passe pour des phénomènes ; on est point capable d'avoir des gosses ; beaucoup de Français n'en ont qu'un ou deux et d'autres pas du tout !

C'est comme ça, mes chers amis et c'est bien triste... mais ne croyez point que je vais vous expliquer pourquoi, ni vous dire comment s'y prendre pour remédier à la situation. Vous le savez aussi bien que moi !

Je lisais l'autre jour, sur un journal, qu'en Allemagne les naissances dépassaient les décès de 442.000 têtes, en Italie de 430.000, en Pologne de 479.000, en Espagne de 252.000, en Angleterre de 112.000, en Belgique de 43.000, alors qu'en France, d'après les statistiques de 1929 nous avions, au contraire, 12.561 décès de plus que de naissances !

Va qui donne froid dans le dos, surtout si qu'on jette un coup d'œil sur les chiffres de 1928, on voit que l'année dernière, y a eu chez nous : 5.573 mariages en moins — vous mesdemoiselles ! — 531 divorces en rabiot (parlons point de l'épidémie là), 16.775 naissances de moins et 65.994 décès de plus ! Cette année, avec toutes les inondations du Midi y a eu environ 200 décès ; c'est à se demander si notre pauvre population va encore descendre, si on va point être obligé de chercher des familles de Polonais, d'Italiens ou d'Arabes pour coloniser la France ? — Ça s'est déjà fait dans le Sud-Ouest et le Centre.

Heureusement qu'y a encore des païsans dans nos campagnes pour tenir le coup et montrer l'exemple des familles nombreuses. « Mes enfants c'est toute ma fortune », disait un de mes vieux copains et il avait, fichtre raison ! Des grands enfants ça représente un capital par les temps qui courent, surtout dans une ferme et un capital qu'est point imposé par l'assurance sociale.

On n'encouragea jamais la reproduction — surtout après une guerre pareille et des ouasins qui se multiplient comme des lapins. Faut arriver à aider les familles nombreuses par tous les moyens et point seulement en donnant une petite rose ou un bout de ruban à une mère de 12 ou 15 enfants — c'est pas ça qui leur donnera du pain, ni des vêtements.

Aufois, paraît, que Napoléon 1^{er}, quand y causait à une femme, il lui demandait tout suite : « Combien d'enfants ? » Pour lui, pour son armée, pour l'Empire, c'était ce qu'il lui paraissait intéressant. A nuit, en Italie, on dit que les grandes dames, quand elles se présentent à M. Mussolini, elles s'annoncent : « M^{me} Janini, 6 enfants — M^{me} Tuladi, 11 enfants — M^{me} Macaronini, 7 enfants... » Et le Premier ministe se frotte les mains pour son pays.

Chez nous, on voit point le Chef de l'Etat faire la même chose, puisque qu'il n'en a point (d'enfants). Il pourrait s'en faire dire des remontrances, car pour faire la leçon aux autres, faut d'abord montrer l'exemple ! Repeuplez, repeuplez, mais nous n'avons comme grands chefs qu'une collection de vieux gars et des gars qu'ont point un seul enfant... Si ça continue on dira que la France est le pays des célibataires !

Tu parles d'une affaire !

MAITRE JEANNOT.

Fermeture des Bureaux

Nous rappelons que du 1^{er} Mai au 1^{er} Octobre, les Bureaux du Syndicat, à Nantes, sont fermés le

LUNDI MATIN

Ce que l'on dit et ce qu'il faut savoir SUR LE DEMI-SANG

A l'envie, le gros public répète que l'élevage du cheval de ½ sang ne nourrit plus son homme... Pour vous convaincre de la vérité de ce dicton, nous vous conseillons une visite à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée) pour y aller faire la connaissance de la jument Vigilante.

Tout le monde vous y indiquera la verte prairie, où, en-bonne mère, cette fille de Karapouche, élève régulièrement des produits de choix... Questionnez son propriétaire M. C... et je gage qu'il pourra vous confier que la dite Vigilante n'est pas pour lui d'un rapport si indifférent et qu'il peut très avantageusement le comparer à celui de plusieurs vaches ou juments de trait...

En 1930, par exemple, il doit toucher grâce à la jument Vigilante : 4.500 francs comme prime au naisseur à la suite de la vente, à l'administration des Haras, d'un de ses produits né en 1927 et acheté comme étalon.

4.500 francs comme prix de vente d'un bon poulain né en 1930 et qui paraît destiné à devenir également un étalon.

500 francs comme prime de ce même poulain au Concours des Haras.

500 francs au moins comme prime de la poulinière au Concours des Haras.

Il me semble bien, en effet, que ce total de 10.000 francs rapporté dans la même année, par une jument poulinière de ½ sang type Selle, n'est pas complètement négligeable.

A Pœulit, à Saint-Urbain, au Perrier, à Montoir, vous connaissez tous de bonnes poulinières qui ont nom : Tabarière, Ulite, Oliva, Ebène, Ravissante, Royale, Uranie, Marguerite, etc., etc...

Croyez-vous qu'elles ne rapportent pas chaque année quelques beaux billets de mille francs à leurs propriétaires avisés, sous la forme de primes diverses et grâce aux succès de leurs produits des années précédentes en sus de la vente elle-même au sevrage des produits de la jument à des prix souvent assez élevés.

Le temps n'est plus heureusement où les éleveurs de ½ sang pouvaient se plaindre de n'être aidés qu'avec parcimonie dans leur difficile élevage, indispensable cependant à la défense nationale.

De tous côtés les syndicats d'éleveurs de ½ sang ont étendu leur

action. Les subventions des divers Concours ont été considérablement augmentées, des primes de toutes sortes en faveur des chevaux du type selle ont été créées ou notablement majorées.

Le nombre même des chevaux de selle achetés de nos jours par les Remontes n'est pas en diminution, au contraire.

Il a été créé de très nombreux pelotons de Garde Républicaine mobile (qu'il faut et faudra toujours remonter). Les prix budgétaires pour les chevaux de troupe, avec les primes au naisseur sont devenus suffisamment rémunérateurs pour satisfaire les éleveurs. Les prix des chevaux de tête pour l'armée payés actuellement plus de 6.000 francs sont devenus eux aussi très intéressants, sans parler de ceux payés au Concours de majoration. A La Roche-sur-Yon, les six premiers chevaux de trois ans achetés cette année le furent à des prix dépassant largement 7.000 francs (prime comprise) le premier fut même payé 10.000 francs.

Il est utile que les éleveurs sachent tout cela, pour pouvoir répondre aux détracteurs intéressés ou ignorants de la question, en leur montrant que la production de ½ sang et garder à l'élevage les bonnes pouliches qui leur naissent.

Dans les régions du marais Vendéen et de la Basse-Loire, le nombre actuel de bonnes poulinières de ½ sang peut, sans crainte de surproduction, s'augmenter d'un bon tiers. Tous les poulains trouveraient encore et plus que facilement leur place à l'armée.

Les besoins actuels et futurs des Remontes militaires n'ont pas à se modifier et les initiés savent que les commandes actuelles ne se font pas avec une grande aisance, par suite de la pénurie des ressources régionales.

L'étranger recherche lui aussi de bons chevaux de selle parmi ceux de Vendée et Basse-Loire que l'usage lui a fait apprécier.

La mission Japonaise opérant au Concours Central des reproducteurs à Paris en a fourni une preuve éclatante en se faisant présenter, sur 48 chevaux retenus par elle, cinq étalons Vendéens parmi les six exposés au Concours, alors que la Normandie en avait 180 inscrits au catalogue.

Il serait regrettable de voir les

ressources chevalines de la Région Vendéenne et de la Basse-Loire diminuer faute d'avoir conservé à la reproduction de bonnes pouliches bien racées que des éleveurs avisés feraient bien de rechercher dans ce but lors des prochains concours de poulinières.

B. de I

Concours de Majoration de la Roche-sur-Yon (25 JUIN 1930)

CHEVAUX DE TROIS ANS

1. Florissante, à M. Chiché, achetée 8.000 fr., plus 2.000 fr. de prime ; 2. Fleur-des-Prés, à M. Chiché, achetée 8.000 fr., plus 1.300 fr. de prime ; 3. Frondense, à M. Duval, achetée 7.800 fr., plus 1.200 fr. de prime ; 4. Fille-Vite, à M. Chiché, achetée 7.500 fr., plus 1.000 fr. de prime ; 5. Félécie, à M. Gauvreau, à Angles, achetée 7.000 fr., plus 800 fr. de prime ; 6. Fléchois, à M. Chitoux, acheté 6.700 fr., plus 600 fr. de prime ; 7. Fougère, à M. Chiché, achetée 6.200 fr., plus 600 fr. de prime ; 8. Faveur, à M. Langlois, achetée 6.100 fr., plus 600 fr. de prime ; 9. Flore, à M. Guillon, achetée 5.900 fr., plus 500 fr. de prime ; 10. Fétide, à M. Renaud, achetée 5.900 fr., plus 500 fr. de prime ; 11. Fétiche, à M. Chiché, achetée 5.800 fr., plus 500 fr. de prime ; 12. Fritz, à M. Cassard, acheté 5.800 fr., plus 300 fr. de prime ; 13. Favori, à M. Lebeau, acheté 5.800 fr., plus 300 fr. de prime ; 14. Fanfaron, à M. Joyau, acheté 5.800 fr., plus 300 fr. de prime ; 15. Farceur, à M. Chiché, acheté 5.800 fr., plus 300 fr. de prime ; 16. Financier, à M. Guillaud, acheté 6.000 fr. ; 17. Fantaisie, à M. Selim, achetée 5.300 fr. ; 18. Fougère, à M. Clouet, achetée 5.000 fr. ; 19. Frise-Poutet, à M. Cassard, acheté 4.800 fr. ; 20. Sultan, à M. Guillaud, acheté 4.800 fr. ; 21. Faust, à M. Sorin, acheté 4.800 fr. ; 22. Ficelle, à M. Fradin, achetée 4.800 fr. ; 23. Folles-Amours, à M. de Moussac, acheté 4.800 fr. ; 24. Fritz, à M. Verger, acheté 4.800 fr. ; 25. Faribol, à M. Fradin, acheté 4.800 fr. ; 26. Fox-Trott, à M. Michaud, acheté 4.700 fr. ; 27. Fanny, à M. Martin, acheté 4.600 fr. ; 28. Fleur-de-Lys, à M. Jégot, achetée 4.600 fr.

AU CONCOURS CENTRAL DE PARIS



Un groupe de six beaux étalons qui ont particulièrement été admirés par le Président de la République



LA CULTURE SOUS PAPIER

Depuis longtemps, les cultivateurs et surtout les maraîchers, se sont préoccupés de recouvrir les terrains secs. C'est ainsi que les producteurs de fraises font des paillis pour conserver l'humidité du sol, en même temps que pour préserver les fruits du contact de la terre.

Dans le même ordre d'idées, des expériences ont été entreprises ces dernières années en Amérique en vue de protéger la surface des terrains plantés par des papiers imperméables.

A la suite de ces essais, la couverture du sol au moyen de papier est devenue dans certains pays une pratique courante. C'est ainsi qu'aux îles Hawaï, 90 % des terrains occupés par des cultures d'ananas, sont aujourd'hui recouverts avec du papier, alors que la première expérience ne remonte qu'à 1914.

On se sert habituellement de carton ou de papier plus ou moins épais imprégné d'asphalte. Ce carton asphalté est livré par le commerce en rouleaux d'une longueur de 50 à 100 mètres et de 0 m. 90 de large à 1 mètre.

Sur ce procédé, le Dr Vittorio Marchi vient de publier une importante brochure sous le patronage de la Fédération italienne des consortiums agraires de Palsance. Il étudie l'emploi d'un carton asphalté et rappelle les expériences anciennes, en reliant le résultat d'expériences plus récentes et personnelles. Il résume, en fait, l'ensemble des connaissances acquises.

D'après le Dr Marchi, la mise à couvert du terrain, avec le papier asphalté, donne les résultats suivants :

1° Elle empêche le développement des mauvaises herbes et ainsi réserve toute l'eau et les substances nutritives aux besoins de la plante cultivée ;

2° Elle supprime le tassement du terrain par les pluies et sa lixiviation ;

3° Elle dispense des travaux de culture superficiels ;

4° Le papier bitumé étant de couleur noire, absorbe la chaleur solaire qu'il transmet au sol ;

5° La température d'un terrain couvert est toujours supérieure à celle d'un terrain découvert, tant pendant le jour que pendant la nuit, ce qui facilite la prolifération bactérienne, provoque un développement plus considérable des racines et, par suite, une vigueur végétative de la plante plus grande ;

6° Le développement de la plante est beaucoup plus rapide, aussi la récolte peut-elle être précoce.

On peut utiliser le papier de trois façons différentes, comme l'indique la Revue de botanique appliquée.

1° On place sur le sol des feuilles carrées d'environ 0 m. 90 de côté de façon que les plantes se trouvent au point de rencontre des quatre feuilles dont on relève les angles pour ménager un léger espace découvert où la plante s'insère. On recouvre les bords d'une pellette de terre sur les quatre côtés pour empêcher que le vent soulève le papier. Cette méthode convient surtout au papier peu épais ;

2° On place sur le sol des bandes de papier entre les lignes de plants et, entre deux bandes de papier, on laisse subsister une bande de terre non couverte. Les bords sont recouverts de terre ;

3° On place les bandes comme précédemment mais de part et d'autre de la ligne de plant de façon que les bords des deux bandes se touchent presque et on pratique des encoches pour le passage du plant. Au lieu de recouvrir de terre les bords extérieurs des bandes de papier, il est préférable de les fixer au moyen de lattes de bois maintenues en place par des crochets en gros fil métallique qui sont enfoncés en terre.

Pour donner une idée de l'intérêt que cette méthode de culture sous papier a provoqué, disons que la « Hawaiian Pineapple Co » (Compagnie des ananas d'Hawaï) a dépensé, en 1927, 500.000 dollars en achat de papier asphalté.

Dans une autre brochure publiée par L. H. Flint, physiologiste du Bureau des plantes industrielles, du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis à Washington, des résultats de contrôle sont rassemblés qui forment une assez bonne démonstration en faveur de l'emploi du papier imperméable.

En 1924, à Arlington Experiment Farm, on obtint :

Avec papier, 5.020 gr. de tomates.

Sans papier, 3.432 gr. de tomates.

Avec papier, 1.179 gr. de pommes de terre.

Sans papier, 793 gr. de pommes de terre.

Par contre, le maïs soumis à la méthode fut défavorablement influencé.

En 1925, sur pommes de terre, M. L. H. Flint obtint par pied les rendements suivants :

1 ^{re} variété	2 ^{de} variété
papier sans papier	papier sans papier
grammes grammes	grammes grammes
1.377 1.046	1.093 493
1.175 670	1.361 480
1.628 1.283	2.158 179
388 840	2.615 1.277

Dans d'autres expériences faites au même lieu, en 1925, le pourcentage d'augmentation par l'emploi du papier s'établit comme suit :

Betteraves	222 %
Carottes	149 %
Pois verts	145 %
Epinards	616 %
Choux	176 %
Laitues	233 %

Les conclusions tirées par l'expérimentateur américain peuvent être ainsi résumées et s'identifient avec celles du Dr Marchi, précédemment relatées :

Economie de main-d'œuvre, précocité des récoltes, absence de mauvaises herbes, conservation de l'humidité du sol. Un fait particulièrement notable : on constate que la température du sol sous le papier est plus élevée que celle des carrés témoins de 5° durant la radiation solaire et d'environ 2° sans cette radiation.

Signalons, à titre de curiosité, que dans certaines expériences, le papier fut laissé sur le sol durant tout l'hiver et que la surface de ce sol couvert fut replantée au printemps sans labour. Ce fut le cas en 1926 à l'Arlington Experiment Farm pour une culture de coton. Au printemps 1927, la surface de contrôle adjacente fut labourée et hersée. Les deux surfaces furent plantées en courges (squashes) et l'on constata que les plants de la culture sous papier eurent le plus rapide développement.

AD. J. CHARON ET J. PONSARD.
(Journal d'Agriculture Pratique.)

COMBIEN AVEZ-VOUS PRESENT-DE NOUVEAUX ADHERENTS AU SYNDICAT ?

HUILES ET GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide	3 20 3 60 4
Epaissie	3 30 3 70 4 10
P ^e cylindre vapeur	4 70 5 10 5 50
Pour Mouvements	3 40 3 80 4 20
P ^e Transmissions	3 20 3 60 4

Pour écremeuses :

Demi-blanche	4 10 4 50 4 90
Blanche pure	4 60 5 5 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	3 90 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide	4 20 4 60 5
1/2 épaisse	4 50 4 90 5 30
Epaissie	5 20 5 60 6
Huile « Evergreen »	
toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. de mi-épaisse	7 60 8 8 8 40
Huile de ricin pure	8 8 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 00 le kilo

AGRICULTEURS !
pour **8** francs
DE COTISATION ANNUELLE
vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE
ET BENEFICIEZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE

Pour les Agriculteurs Anciens Combattants

Un crédit de 4.500.000 francs a été inscrit au budget primitif pour 1930, de l'Office National du Combattant, en vue de l'acquisition de petites propriétés qui seraient mises à la disposition d'anciens combattants agriculteurs.

Pourront bénéficier de cette mesure, sous réserve d'un droit de priorité accordé aux chefs de famille, les anciens combattants pensionnés ou non, remplissant les conditions ci-après :

1° N'être pas propriétaire ou, tout au moins, ne pas posséder une exploitation lui permettant de subvenir normalement et à ceux de sa famille ;

2° Etre un agriculteur éprouvé, ayant déjà exercé cette profession pendant une durée appréciable et possédant des références sérieuses ;

3° Offrir personnellement toutes garanties d'honorabilité et de solvabilité ;

4° Posséder, autant que possible, soit le matériel et le cheptel indispensables, soit un fonds de roulement permettant une exploitation normale, étant d'ailleurs observé que les charges ultérieures se trouvent évidemment diminuées du fait des apports personnels ;

5° Avoir en vue l'acquisition d'une petite propriété rurale d'une contenance suffisante pour mener la vie d'une famille dont la valeur, variable selon les régions et les situations individuelles, paraît devoir s'établir en moyenne à environ 50.000 francs.

6° N'avoir pu réaliser l'opération projetée par l'intermédiaire d'une caisse de crédit agricole ;

7° S'engager à exploiter la propriété personnellement avec sa famille, l'aide d'ouvriers agricoles n'étant pas exclue.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Comités départementaux de l'Office du Combattant ou aux unions d'anciens combattants.

POUR SORTIR DE CETTE CRISE, TOUJOURS PLUS MENAÇANTE, UNISSONS-NOUS ; DECIDEZ LES HESITANTS A NOUS SUIVRE.

Contrôlez le Dosage de vos Engrais

Nous attachons une grande importance au contrôle par l'analyse des livraisons d'engrais que nous faisons à nos adhérents.

Que ceux qui reçoivent leurs engrais par wagon complet nous envoient un échantillon aussitôt la réception du wagon, en se conformant aux instructions ci-dessous.

Pour les livraisons faites dans des dépôts, nous donnons à nos agents des instructions pour qu'ils prélèvent régulièrement les échantillons sur les wagons qu'ils reçoivent. Nos syndicats pourront prendre connaissance des résultats de ces analyses.

Instructions pour la prise d'échantillons. — Faire des prises dans le dixième des sacs environ, à des hauteurs différentes, soit avec une sonde, soit à la main ; mélanger intimement ces différentes prises sur un papier propre et prélever trois échantillons de 200 grammes environ dans des flacons de verre bien bouchés, cachetés et étiquetés. Faire signer les étiquettes par deux témoins et nous adresser ces flacons.

(Pour l'envoi par la poste, les flacons doivent être enfermés dans une forte enveloppe de carton ou de bois pour éviter la casse en cours de route et les accidents pouvant en résulter.)

Recommandations importantes

Nos adhérents doivent avoir reconnu à l'arrivée en gare l'état et le bon conditionnement des marchandises qui leur sont adressées, et ne signer la sortie qu'après s'être assurés que l'expédition est en bon état, bien conforme à leur demande.

Dans le cas où l'expédition ne serait pas conforme ou qu'il y aurait lieu à réclamation pour manquant, mouillage, mauvais état des emballages ou pour toute autre cause, les destinataires doivent en faire mention, par écrit et par le chef de gare, sur le récépissé, que celui-ci doit leur remettre, des plaintes qu'ils ont à formuler, et ce, avant de prendre livraison.

En cas de manquant, il y a lieu d'en faire établir la constatation en poids en faisant peser le wagon par la gare. Nous adresser le bulletin de pesage pour que nous puissions poursuivre la réclamation.



Semoirs à socs fixes

Pour toutes graines ; distribution à palet. Modèle très recommandé : A 5 rangs, poids 165 kilos... 890 fr. A 7 — — 180 — — 1.660 fr. A 9 — — 200 — — 1.170 fr.

Remise à nos adhérents

Tous autres modèles de grands semoirs à rayons, ou de petits semoirs à bras pour légumineuses.

Semoir "Passo-Partout"

Se fixe sur l'avant-train du brabant ou sur charrieur. Sème toutes graines : Blé, orge, avoine, sarrasin. Economise semence et main-d'œuvre ; a fait ses preuves. Prix : 280 francs. Nous consulter à Nantes.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs réversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures. Modèles 2 dents extérieures travaillant le passage des roues :

Avec avant-train à vis à 1 roue :	
1 levier	2 leviers
5 dents.....	380 fr.
7 —	430 »
9 —	484 »
11 —	597 »

Avec avant-train à vis à 2 roues :	
1 levier	2 leviers
5 dents.....	413 fr.
7 —	463 »
9 —	517 »
11 —	630 »

Remise à nos adhérents et bonification de transport. Autres modèles, nous consulter.

Moteurs Japy

Le MOTEUR RAPIDE est destiné aux installations mobiles ; il est autonome (système de refroidissement dans le volant). Sa vitesse de régime est de 1.300 tours. Son rendement est élevé et sa consommation d'essence réduite, grâce à la culasse avec soupapes en tête.

Prix du moteur complet :	
3 C.V., poids 125 k ^e	2.400 fr.
6 C.V., — 160 —	2.975 —
10 C.V., — 280 —	4.980 —

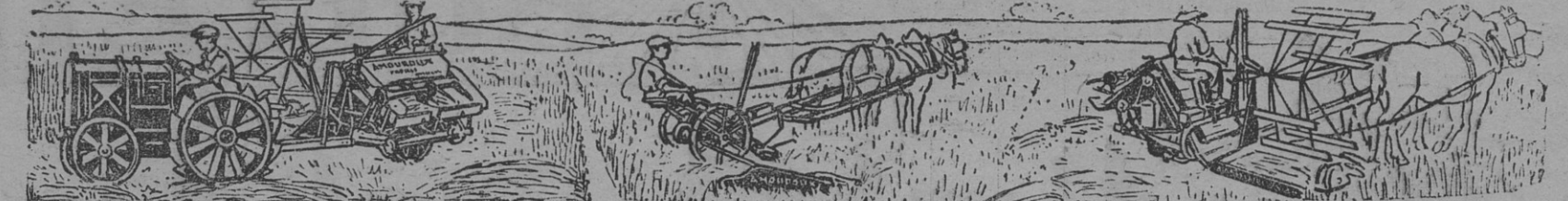
Franco de port et d'emballage.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommande pour les installations fixes. Sa vitesse de régime est de 500 tours en fait un moteur de grande souplesse et pratiquement inusable.

Prix du moteur nu :	
1 1/2 C.V., poids 100 k ^e	1.560 fr.
1 — — — 120 —	1.760 »
2 — — — 190 —	2.150 »
3 — — — 260 —	2.600 »
5 1/2 — — — 370 —	3.090 »
8 — — — 480 —	3.780 »
10 — — — 600 —	4.320 »

Autres marques sur demande. Conditions pour nos adhérents.

Machines Agricoles

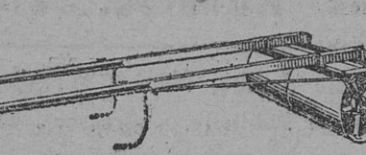


Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau	Diam 0-50	POIDS MOYEN 0-60	0-70
1 ^{er} 230 kg.	250 kg.	—	—
1 ^{er} 250 —	270 —	—	—
1 ^{er} 270 —	290 —	365 kg.	—
1 ^{er} 290 —	310 —	390 —	—
1 ^{er} 310 —	330 —	415 —	—
2 ^{er} 375 —	425 —	530 —	—

Prix au kilo : 2 fr. 15 départ, port déduit sur facture

Remise à nos Adhérents.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3 m², les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulèvement.



N ^o	Contenance en litres	Prix en tôle point	Prix avec cuve galvanisée
1	50	402 fr.	435 fr.
2	65	462 »	495 »
3	80	512 »	556 »
4	100	578 »	622 »
5	125	633 »	688 »
6	150	710 »	776 »
7	200	776 »	853 »

Modèles plus grands sur demande.

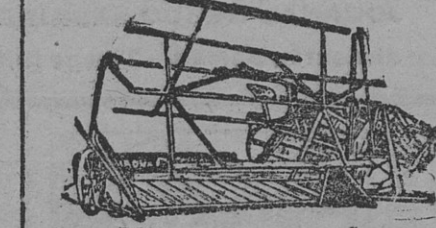
Ces prix s'entendent départ usine.

REMISE à nos adhérents.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie 10 ans.



Dernier modèle tout acier.

Coupe 1^{er} 50 avec chariot... 6.675 fr. — 1^{er} 89 — — 6.825 — Grand porte-gerbes..... 220 —

Conditions pour nos adhérents. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

MOISSONNEUSES : Nous consulter.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puis à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N^o 1, 2^o 60 à 3^o 60, 275 fr.

N^o 2, 3^o à 4^o 50, 345 fr.

N^o 3, 4^o 20 à 5^o 70, 361 fr.

Support fixe pour ces pompes : 105 fr.

Modèle spécial sur brouette, avec 5 mètres de tuyau caoutchouc : 550 fr.

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT. Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

	Dents de 15"	15 1/2"	17 1/2"
2 comp., 30 dents.	47 k.	58 k.	68 k.
3 comp., 45 dents.	70 k.	90 k.	104 k.

Prix du kilo, 2 fr. 90 départ usine, Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 fleches par compartiments.

RATTEUSES — TARARES — TRIEURS — MANEGES ET TOUTES MACHINES — NOUS CONSULTER

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecremeuses : utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.

La Question des Pommes de Terre

Il est grand temps de faire le point, et d'examiner où en sont les revendications des Producteurs de Pommes de Terre.

Nous avons demandé un relèvement des droits de douane sur les importations de tubercules étrangers. En vertu de la loi du cadenas, ce relèvement est du pouvoir du Ministre de l'Agriculture. Nous avons demandé un droit de 25 francs par quintal de mars à octobre inclus et de 15 francs les autres mois de l'année. L'arrachage va commencer prochainement, et cependant, on ne parle d'aucun relèvement. Veut-on continuer cette tradition des relèvements de droits non seulement insuffisants, mais encore trop tardivement pris ? On serait tenté de le croire. Pour notre part, nous ne prendrions pas la responsabilité de cette attitude, et sans nous lasser, nous rappellerons au Ministre de l'Agriculture que nous l'avons saisi d'une demande dans ce sens. Quant à nos Parlementaires, qu'ils sachent une fois pour toutes que nous n'avons pas fait une demande sans importance, mais bien une demande sérieuse, répondant à un besoin urgent, — qu'il est en leur pouvoir de le faire aboutir près du ministre intéressé, et que la situation critique des Producteurs persiste, nous les en rendrons responsables.

En ce qui concerne la féculle, même situation. Relèvement demandé au pouvoir du Ministre de l'Agriculture,

par la loi du cadenas. De son côté également, silence inquiétant. Serait-ce par hasard une de ces multiples conventions commerciales, faites sur le dos de notre agriculture, qui s'opposerait à cette mesure ? Ne nous a-t-on pas affirmé cependant qu'à la récente réunion de Genève, tous nos droits sur les produits insérés à la loi du cadenas avaient été sauvegardés. Ou la chose est exacte, et en ce cas, pourquoi attend-on que des importations massives de féculles étrangères viennent peser sur les cours de notre féculle de la prochaine campagne ? L'exemple du blé l'an dernier n'a-t-il pas suffi à nos dirigeants ? Ou alors, seconde hypothèse, nos droits n'ont pas été sauvegardés à Genève et, en ce cas, pourquoi ne pas nous l'avoir dit avant l'exécution de nos embayements ? Devrions-nous continuer à semer toujours, sans la plus petite garantie, que la récolte ne sera pas génératrice de pertes.

Reste la question de la concurrence du maïs. On vient de voter un droit d'accise en amidonnerie. C'est une satisfaction de principe, dont nous remercions le Gouvernement et les Chambres. Mais c'est une satisfaction de principe, rien de plus. Le droit établi est insuffisant et laisse subsister un régime de faveur pour le maïs en grains.

Ce produit paiera, en effet, désormais 40 francs par 100 kilos d'amidon contenu, au lieu de 16 francs. Mais il sera encore loin d'être à la

parité avec la féculle, qui paiera 70 francs, peut-être plus, si le droit est relevé, — et avec l'amidon de maïs fabriqué qui paiera, lui, 150 francs.

Et dans ces conditions, quel sera le résultat de ce droit d'accise s'il n'est pas complété par les autres mesures que nous avons demandées ? Il aura généré l'amidonnerie, et frappé le consommateur, sans aucun résultat pour le planteur de pommes de terre, car le stock de féculles étrangères est tel et les cours si bas, qu'aucune hausse ne sera possible pour les féculles françaises, donc pour les pommes de terre.

Nous avons demandé un ensemble de mesures, qui sont interdépendantes et se complètent mutuellement. Que l'une d'entre elles seulement ne soit pas prise et toutes les autres resteront inopérantes, en vertu du système des assurances, dont notre agriculture a déjà si souvent souffert.

Si donc nous dressons actuellement le bilan de ce qui a été fait pour les Planteurs de pommes de terre, force nous est bien de constater que, depuis six mois que le marasme, les pouvoirs publics n'ont rien fait pour y remédier.

Une loi de cadenas dont on n'a pas, et un droit d'accise en amidonnerie, qui, à lui seul, n'est capable d'aucun effet, cela fait au total : zéro, et rien de plus.

Voilà ce que nous avons le devoir

de dire aux groupements agricoles qui nous soutiennent.

Nous invitons instamment tous nos adhérents des régions productrices de pommes de terre à intervenir de la manière la plus pressante, près de leurs élus, pour la défense de la nouvelle récolte.

Nous insistons également près des Associations que la question ne touche pas directement, pour l'instant, d'insérer parmi leurs revendications la lutte contre le Doriphora.

Il y a là une question angoissante pour nos régions exportatrices de pommes de terre, qui, sous prétexte de mesures prophylactiques, pourraient bien se voir interdire des marchés étrangers.

Et cette question est non moins angoissante, pour les autres régions, car la suppression de nos exportations, en raison de leur importance, frapperait sans aucun doute toute notre production, en raison de l'engorgement qui en résulterait pour tout notre marché intérieur.

La Confédération des Planteurs de Pommes de Terre.

UN BON SYNDICAT NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DES NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 21 Juillet 1930

ANIMAUX	Antériorité	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.908	2.708	12 60	11 30	9 70	13 60	7 56	6 23	4 85	8 44
Vaches.....	1.434	1.289	12 60	11 20	9 50	13 80	7 56	6 17	4 75	8 74
Taureaux.....	383	373	14 »	10 20	9 80	11 60	6 60	5 62	4 90	7 20
Veaux.....	2.368	2.406	15 10	13 50	11 50	16 20	9 06	7 69	6 30	10 02
Moutons.....	13.843	13.118	19 60	14 50	12 40	21 »	9 80	6 77	5 44	10 50
Porcs.....	3.307	3.307	11 86	9 72	7 58	12 14	8 30	6 80	5 40	8 50

Du Jeudi 24 Juillet 1930

ANIMAUX	Antériorité	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.430	1.400	12 30	11 »	9 40	13 90	7 38	6 05	4 70	8 24
Vaches.....	715	709	12 30	10 90	9 20	13 50	7 38	6 »	4 60	8 44
Taureaux.....	236	230	10 80	10 »	9 00	11 40	6 48	5 50	4 80	7 70
Veaux.....	1.822	1.700	14 50	12 90	10 90	15 60	8 70	7 35	6 30	9 06
Moutons.....	5.622	5.500	19 50	14 20	12 10	20 80	9 75	6 67	5 32	10 40
Porcs.....	2.261	2.261	11 86	9 72	7 58	12 14	8 30	6 80	5 40	8 50

Société Française d'Emulation Agricole

La Société Française d'Emulation agricole a tenu son assemblée générale le 25 juin dernier.

M. Guy Moussu, qui présidait, a prononcé une allocution très applaudie. Il a salué en M. Louis Quesnel, député de la Seine-Inférieure, un défenseur ardent des intérêts agricoles et la remercié de tout ce qu'il a fait, tant au Sénat qu'à la Chambre, au profit de la cause rurale.

M. Edmond Morel, secrétaire général, a présenté le compte rendu moral. Il a invité tous les sociétaires à faire autour d'eux une active propagande en faveur de la Société et du but qu'il poursuit. Parlant du développement de nos campagnes, il a constaté qu'aucun des remèdes préconisés jusqu'à ce jour n'a pu empêcher l'exode des populations rurales vers les villes. Le principal remède, a-t-il dit, le seul efficace, pour conjurer ce danger et remédier à la crise économique que traverse la France, est de donner satisfaction aux demandes de la terre, en créant des débouchés à l'étranger pour le trop plein de notre production nationale et éviter ainsi l'effacement des cours. L'Etat doit donc intervenir sans retard et faciliter par des lois aussi favorables que possible, le travail de ceux qui font confiance au sol de France.

Une politique de collaboration avec les agriculteurs, force vive du pays, est indispensable pour sauver la terre et améliorer encore notre situation économique.

M. Emile Herson, trésorier, a donné ensuite lecture du compte rendu financier pour l'exercice 1929.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité. L'assemblée a ratifié la décision prise par le Conseil d'administration de nommer président honoraire M. E. Chancrin, inspecteur général de l'agriculture, ancien président de la Société.

Les vœux suivants ont été examinés et adoptés : « Que soient créés sur toutes les places étrangères où les produits agricoles français sont susceptibles de trouver des débouchés, des mandataires officiels du Gouvernement français, dûment assermentés, douroirs des envois, placés sous l'autorité d'un syndicat et contrôlés par le Consul de France le plus rapproché. »

« Que soit créée une Caisse nationale d'assurance forestière dont les tarifs seraient établis en tenant compte de la possibilité d'adhésion de tous les propriétaires et locataires de forêts ou de terrains à boisier. »

L'assemblée a procédé à l'élection de six administrateurs.

Le Conseil d'administration s'est ensuite réuni et a nommé les mem-

bres du bureau pour l'exercice 1930-31. M. Louis Quesnel, député de la Seine-Inférieure, a été élu président à l'unanimité, en remplacement de M. Guy Moussu, bibliothécaire-archiviste du ministère de l'Agriculture, nommé président honoraire en hommage aux services qu'il a rendus à la Société.

La Société Française d'Emulation Agricole, fondée en 1902 et dont le président d'honneur est M. le Ministre de l'Agriculture, offre de nombreux avantages à ses adhérents. Indépendamment du service bi-mensuel gratuit du Bulletin de l'Office de Renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture, elle leur fait bénéficier de remises intéressantes sur la plupart des fournitures dont peut avoir besoin l'agriculteur ; enfin, elle met à la disposition des groupements agricoles adhérents, des diplômes de médaille pour être décernés, en son nom, aux lauréats des concours ou expositions organisés par leurs soins.

La cotisation annuelle des membres actifs de la S. F. E. A. est de 35 francs. Les adhésions, ainsi que toutes demandes de renseignements, peuvent être adressées à M. Ed. Morel, secrétaire général, au siège social, 17, rue de Valois, à Paris (1^{re}).

CHEMIN DE FER DE PARIS A Orléans

EXCURSIONS EN AUTOCAR AU DEPART DE LORIENT

du 16 Juillet au 14 Septembre 1930

Circuit A. — Tous les mardis et vendredis

Lorient (départ 8 h. 30), Quimperlé, Locmole, Rochers du Diable, Chapelle Saint-Fiacre, Le Faouët, Chapelle Sainte-Barbe, Kernascladen, Forêt de Pont-Callec, Plouay, Pont-Scoff, Lorient (retour vers 18 heures).

Prix du transport par place : 40 fr.

Circuit B. — Tous les mercredis.

Lorient (départ 8 h. 30), Quimperlé, Le Pouldu, Les Grands Sables, Kerfany, Pont-Aven, Concarneau, Bosporden, Quimperlé, Lorient (retour vers 18 h.).

Prix du transport par place : 45 fr.

Circuit C. — Tous les jeudis.

Lorient (départ 8 h. 30), Hennebont, Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Allégiments de Carnac, Plouharnel, Quiberon, Port-Louis, Lorient (retour vers 18 h. 30).

Prix du transport par place : 50 fr.

Circuit D. — Tous les samedis.

Lorient (départ 14 h.), Kervignat, Pont-Seave, Pont-Scoff, Le Leslé, Melien, Le Pont-Kerlo, Arzano, Quimperlé, Lorient (retour vers 18 heures).

Prix du transport par place : 25 fr.

Nombre de places limité.

Pour les billets et la location des places, s'adresser à la Société des Taxis et Autobus Lorientais, 11, rue Victor-Massé, à Lorient, ou à la gare de Lorient.

Comparaison expérimentale d'Engrais azotés

Les engrais azotés sont d'une utilité incontestable, la démonstration de ce fait n'est plus nécessaire ; toutefois, on peut admettre, a priori, qu'ils n'ont pas tous la même valeur agricole. De tous les engrais azotés, commerciaux, c'est le nitrate de soude qu'on a l'habitude de considérer comme le plus efficace et comme donnant des résultats presque immédiats.

Si, dans les terres légères, son emploi en automne n'est pas indiqué, il est prouvé que dans les terres fortes les déperditions par les eaux de drainage ne sont pas aussi importantes qu'on se l'était imaginé jadis et qu'on peut en utiliser de petites doses à ce moment, sans inconvénient.

Tous les agriculteurs emploient le nitrate de soude, dont l'assimilabilité est parfaite ; il n'y a donc pas lieu de s'appesantir plus longuement sur lui et nous allons examiner les autres produits azotés au point de vue de leur action sur le végétal.

On sait que tous les engrais azotés sont transformés en nitrates et que c'est à l'état de nitrate de chaux qu'ils sont assimilés.

Il résulte de là que la valeur relative des engrais azotés dépend de la facilité et surtout de la rapidité avec laquelle ils sont transformés en nitrate.

Si, d'après les expériences de Müntz, on est d'accord pour admettre que l'azote ammoniacal est absorbé en nature, lorsque, par un procédé spécial, on s'oppose à sa nitrification, il n'en est pas moins vrai que, dans les conditions normales, l'azote ammoniacal est transformé en azote nitrifié.

Les engrais organiques sont peu assimilés en nature, car, rarement, leur principe fertilisant est diaphané ; aussi ont-ils besoin d'être nitrifiés pour être absorbés et cela, en passant par la forme ammoniacale. Mais cette nitrification est loin de se faire avec la même rapidité et de cette rapidité dépend, répétons-le, l'action efficace des engrais organiques. Il importe donc de pouvoir être fixé à cet égard.

On peut s'en rendre compte de deux façons :

1^{re} Par l'expérience culturale, en employant pour la même plante, cultivée en sol identifié, les divers engrais envisagés ;

2^{re} Par la détermination chimique de l'azote nitrifié dans les conditions optimales d'aération, d'humidité et de température.

Petermann, par des essais en pots, a expérimenté le cuir et le sang, associés ou non aux engrais potassiques et phosphatés, en cultivant le blé.

Nous indiquons ci-après les résultats de ses expériences, en même temps que leur sens.

	Poids en grammes de la récolte	grains
Sans engrais.....	16,14	6,20
Cuir moulu seul.....	27,90	6,95
Sang desséché.....	38,51	13,41
Cuir moulu et A. phosphorique.....	32,43	7,50
Sang desséché et A. phosphorique.....	38,30	13,61
Cuir, potasse et A. phosphorique.....	21,99	7,56
Sang, potasse et A. phosphorique.....	31,47	15,93

Il résulte de ces expériences, complétées par d'autres, effectuées à l'Institut Agricole de Combloux, que, d'après leur efficacité, les engrais organiques se classent dans l'ordre

suivant : sang, laine, cuir, et que l'azote de cuir n'a pas une action suffisante pour payer la dépense occasionnée par son acquisition.

MM. Müntz et Girard ont étudié plus complètement la valeur fertilisante des engrais organiques. Ils ne se sont pas contentés de les classer d'après l'accroissement de récolte qu'ils donnent, mais les ont comparés au point de vue de la proportion d'azote nitrifié pendant un temps donné.

Ils ont employé le procédé chimique, dit de laboratoire.

Nous indiquerons dans le tableau ci-après, les résultats fournis par les essais de nitrification d'un certain nombre de résidus organiques introduits dans une terre légère, maintenue constamment humide, à une température de 15 à 20 degrés, qui est celle qui convient le mieux aux ferments nitrificateurs.

Matériau	1 ^{re} année	2 ^e année	ensemble
Nitrate de soude.....	143	47	190
Sulfate d'ammoniaque.....	141	47	188
Sang desséché.....	130	48	178
Corne torréfiée.....	123	52	175
Tournure de cornes.....	140	47	193
Râpures de cornes.....	130	54	184
Poudrette.....	99	40	139
Cuir torréfié.....	91	61	152
Chiffons de laine.....	89	41	130
Fumier de mouton.....	102	41	143
Fumier de vache.....	93	49	142
Engrais vert (lupin).....	143	47	190
Sans engrais.....	59	43	102

Si on représente par 100 le rendement obtenu avec le nitrate de soude, nous trouvons pour les autres engrais, les nombres figurant ci-dessous :

Engrais	1 ^{re} année	2 ^e année	ensemble
Sulfate d'ammoniaque.....	77	72,44	74,72
Sang desséché.....	71,03	70,40	70,71
Corne torréfiée.....	55,50	18,14	66,82
Tournure de cornes.....	11,62	0,30	12,92
Râpures de cornes.....	0,30		0,30

Les résultats ci-dessus ont été obtenus dans un sol de constitution identique. Ils sont significatifs, mais doivent être complétés en faisant varier la nature des terres, dans lesquelles ces engrais ont été introduits.

Nous donnons dans le tableau suivant les poids en grammes, d'azote nitrifié, pour des sols de constitution différente et pour divers engrais organiques, dont on a utilisé un poids uniforme de principe actif. Nous laissons, comme précédemment, le sulfate d'ammoniaque en tête, cet engrais étant considéré comme le produit le plus facilement nitrifiable, étant déjà sous une forme minérale.

Engrais	1 ^{re} année	2 ^e année	ensemble
Sulfate d'ammoniaque.....	2,600	1,780	0,051
Sang desséché.....	1,620	0,725	0,036
Tournure de cornes.....	0,675	2,110	0,024
Cuir torréfié.....	0,413	0,240	0,550
Corne torréfiée.....	1,220	1,080	0,029
Guano.....	2,095	2,110	0,070
Poudrette.....	0,339	0,700	0,750
Fumier de vache.....	1,092	0,686	0,550
Engrais vert (lupin).....	1,842	0,430	1,210

Le fait est connu d'ailleurs : l'effet du fumier de ferme se prolonge assez longtemps ; toutefois, il a lieu intégralement, par la suite.

Des chiffres précédents, il résulte encore que certains engrais, à coefficient élevé, sont tout particulièrement indiqués lorsqu'on veut une action immédiate et si l'on dispose de produits à faible coefficient, il faut les utiliser cependant, pour l'avenir, en y adjoignant pour le présent des engrais facilement et rapidement assimilables.

V. BRAUN, Ancien Directeur de la Station Agronomique d'Eure-et-Loir. (Progrès Agricole de l'Ouest.)

admis que certains engrais ont encore une action la seconde année :

Matériau à l'are en kilogrammes.

Matériau	1 ^{re} année	2 ^e année	ensemble
Nitrate de soude.....	143	47	190
Sulfate d'ammoniaque.....	141	47	188
Sang desséché.....	130	48	178
Corne torréfiée.....	123	52	175
Tournure de cornes.....	140	47	193
Râpures de cornes.....	130	54	184
Poudrette.....	99	40	139
Cuir torréfié.....	91	61	152
Chiffons de laine.....	89	41	130
Fumier de mouton.....	102	41	143
Fumier de vache.....	93	49	142
Engrais vert (lupin).....	143	47	190
Sans engrais.....	59	43	102

Si on représente par 100 le rendement obtenu avec le nitrate de soude, nous trouvons pour les autres engrais, les nombres figurant ci-dessous :

Engrais	1 ^{re} année	2 ^e année	ensemble
Sulfate d'ammoniaque.....	99	93	96
Sang desséché.....	93	92	92,5
Corne torréfiée.....	92	101	96,5
Tournure de cornes.....	101	96	98,5
Râpures de cornes.....	96	73	84,5
Poudrette.....	80	68	74
Cuir torréfié.....	73	65	69
Chiffons de laine.....	68	75	71,5
Fumier de mouton.....	75	74	74,5
Fumier de vache.....	74	100	87
Engrais vert.....	100	53	76,5

La tournure de cornes et l'engrais vert sont donc, d'après les résultats ci-dessus, très assimilables ; la râpures de cornes et la corne torréfiée suivent de près, ainsi que le sang desséché. On voit également que la poudrette, les chiffons de laine et le cuir donnent des résultats peu remarquables ; qu'enfin, le fumier, engrais de base de nos cultures, ne donne, la première et la seconde année, qu'une fraction de son action.

Engrais	1 ^{re} année	2 ^e année	ensemble
Sulfate d'ammoniaque.....	2,600	1,780	0,051
Sang desséché.....	1,620	0,725	0,036
Tournure de cornes.....	0,675	2,110	0,024
Cuir torréfié.....	0,413	0,240	0,550
Corne torréfiée.....	1,220	1,080	0,029
Guano.....	2,095	2,110	0,070
Poudrette.....	0,339	0,700	0,750
Fumier de vache.....	1,092	0,686	0,550
Engrais vert (lupin).....	1,842	0,430	1,210

Le fait est connu d'ailleurs : l'effet du fumier de ferme se prolonge assez longtemps ; toutefois, il a lieu intégralement, par la suite.

Des chiffres précédents, il résulte encore que certains engrais, à coefficient élevé, sont tout particulièrement indiqués lorsqu'on veut une action immédiate et si l'on dispose de produits à faible coefficient, il faut les utiliser cependant, pour l'avenir, en y adjoignant pour le présent des engrais facilement et rapidement assimilables.

V. BRAUN, Ancien Directeur de la Station Agronomique d'Eure-et-Loir. (Progrès Agricole de l'Ouest.)

AGRICULTEURS !

Pour tous vos achats, accordez la préférence aux Maisons qui font de la Publicité dans votre Journal, car elles aident votre journal à se développer et à s'améliorer.

Les Progrès du Machinisme agricole

Il existe une très grande diversité dans les opérations culturales et l'on comprend que le matériel agricole doive être lui-même très divers.

D'où la nécessité pour les agriculteurs d'avoir à leur disposition de très nombreuses machines, d'autant plus que chaque genre de travail étant plus général à faire au même moment par tous les fermiers, il leur est difficile de se servir seulement d'une machine possédée en commun, ce qui n'est intéressant que pour des travaux spéciaux pouvant attendre.

C'est là qu'éclate la grande différence entre la machine agricole et la machine industrielle. On ne fait marcher la première que pendant une période relativement courte dans l'année, alors que la seconde fonctionne pour ainsi dire constamment.

Seuls certains instruments d'entretien de ferme seront employés tous les jours, tels ceux de laiterie, écremeuses, barattes, malaxeurs, etc., les autres ne sont nécessaires que par intervalles très irréguliers.

On comprend dans ces conditions pourquoi l'agriculteur est peu porté à faire de grandes dépenses en achats de machines et cependant son intérêt bien compris devrait lui montrer qu'il doit néanmoins s'outiller et bien s'outiller.

La machine n'est pas, comme on l'a quelquefois dit, un mal nécessaire. Il s'agit en réalité d'un moyen extraordinairement efficace de résoudre la crise de la main-d'œuvre et même de perfectionner le travail de l'exploitant.

L'Office Central du Rail et de la Route

La question des transports constituant à l'heure actuelle une des plus graves préoccupations des milieux ruraux, un Office Central du Rail et de la Route s'est constitué sous l'égide des Agriculteurs de France en vue d'étudier les problèmes qu'elle soulève et de promouvoir les solutions qu'il convient d'y apporter.

Cet organisme groupe avec les représentants de l'Agriculture, les producteurs d'engrais et les constructeurs de machines agricoles qui, par la nature même de leur industrie, sont en relations constantes avec elle ; une économie dans le transport de leurs fabrications est de nature à abaisser le prix de revient de la production agricole. Cet office étend son activité à l'ensemble des moyens de communication mais ses travaux ont plus spécialement porté jusqu'ici sur les transports par chemin de fer. L'immensité d'une modification des tarifs ferroviaires exige que les agriculteurs prennent conscience de leur rôle dans l'économie nationale et s'organisent sur ce nouveau terrain de manière à faire entendre leur voix réfléchie.

Lorsque leurs intérêts viendront en discussion, l'Office Central du Rail et de la Route sera à même de porter aux Pouvoirs Publics leurs avis autorisés. Au cours des démarches qui furent faites ces temps derniers auprès de M. le Ministre des Travaux publics, les dirigeants de l'Office Central du Rail et de la Route ont déjà demandé qu'une extension de l'exonération de l'impôt à un plus grand nombre de transports agricoles soit accordée. Diverses modifications doivent également être apportées à la tarification pour la mettre plus en harmonie avec les exigences d'une large politique de la circulation des biens.

Le problème de la route a retenu également l'attention de l'Office qui a pris en mains les intérêts de l'agriculture au moment où un projet de loi tendant à modifier le statut du réseau routier donne à cette ques-

tion. Les besoins de la production dans les pays surpeuplés de l'Europe forcent non seulement à une application de plus en plus grande des engrais, mais aussi à l'exécution de travaux de plus en plus énergiques et de plus en plus variés, tout en ayant moins de personnel pour s'en occuper.

Il n'y a pas de doute que dans ces conditions la machine devient indispensable et que l'on aurait tort de négliger quantité d'opérations culturales utiles, sous prétexte qu'on n'a pas le temps, alors que ces opérations sont le coup de pouce qui déclanchera le fort accroissement de récoltes et sa bonne préparation pour la vente.

L'industrie des machines agricoles l'a bien compris et a su travailler à produire des machines qui, tout en ayant la précision nécessaire, soient robustes, résistantes, durables et aussi bon marché que possible.

Cet ensemble de qualités n'est certes pas facile à rassembler, et c'est un véritable tour de force que d'y avoir réussi. Il a fallu toute l'intelligence, toute la patience, toute l'ingéniosité qu'ont su montrer nos constructeurs pour arriver à obtenir les résultats si heureux, les dispositifs si pratiques qui sont présentés aux agriculteurs pour faciliter leur tâche.

A. GRAU, Président du Comité National de la Modernisation des Campagnes. (Tous droits réservés.)

un caractère de pressante actualité.

Il est indispensable que des solutions interviennent tendant à soulager effectivement les finances communales tout en permettant d'accélérer la remise en état des voies rurales.

La Vérité sur la Valeur boulangère DE NOS BLÉS

Nous avons reçu de M. Queuille, ancien ministre, président de la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire la lettre que nous reproduisons ci-dessous :

La crise du blé et par conséquent celle du pain, revient aujourd'hui en tête des préoccupations de la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire.

La situation est critique pour l'agriculture, la meunerie, la boulangerie et les consommateurs, autrement dit pour le pays. Notre Société a donc mis la question à l'étude. Les noms des personnalités scientifiques, agricoles, industrielles et commerciales qui la constituent, sont des garanties certaines que notre enquête se poursuivra en toute indépendance, sans préjugés, ni parti pris.

La réglementation du commerce des grains et de la meunerie n'a été que trop discutée. Il faut passer à l'action et profiter de l'acquis.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les bases qui nous ont paru les plus acceptables pour réaliser une politique raisonnée et surtout disciplinée du blé.

Cette politique reposera sur les principes suivants, dont nous ne revendiquons nullement la priorité, et que l'on devrait se décider à mettre en pratique.

Le Français aime le pain. Il lui a demandé, pendant des siècles, de subvenir à la moitié au moins de ses besoins alimentaires. A l'époque où le pain, presque à lui seul, nourrissait encore son homme, le monde médical ne songeait guère à l'attaquer.

Le Français aime le bon pain. Il en a été privé pendant la guerre. De ce fait, le pain a perdu la confiance qu'avaient en lui les hygiénistes. Le Français en consomme aujourd'hui notablement moins. Pour combler ce déficit alimentaire, il a recouru à d'autres denrées plus chères. Le pain est l'aliment qui nourrit le plus pour la moindre dépense. Une grande consommation de pain serait un facteur de vie moins chère.

Il faut augmenter la consommation du pain et, pour cela, le produire et le présenter avec son maximum de qualités. On y arrive, non pas seulement, comme on le croit, en abaissant le taux d'extraction des farines et en supprimant les succédanés, mais en ne travaillant bien que des produits de la mouture de grains de bonne qualité boulangère. Malheureusement, le mode de travail actuel de la boulangerie, tel qu'imposé par la législation, ne permet pas de donner au pain les qualités qu'il avait et qu'il aurait pu conserver avec de bonnes farines. On devrait améliorer les techniques actuelles de la boulangerie par la création d'écoles et la formation de meilleurs ouvriers.

On prétend que certains blés étrangers importés en France, sont seuls capables de fournir la farine que l'on recherche. Or le pays pourrait, sans avoir recours à l'étranger, retrouver le bon pain d'avant-guerre. Nous avons connu une époque où l'on cultivait sur notre sol des blés, sans doute de faible rendement, mais qui permettaient à la meunerie d'obtenir, par mélange, une farine et un pain répondant au goût du consommateur.

La France, insiste-t-on, manque de blés de force ! Cela est discutable. D'une part, ceux qui importent ont tout intérêt à le laisser croire. D'autre part, comme on n'accorde guère volontiers une prime aux blés français qui la méritent par leur qualité, le cours unique pousse le cultivateur à produire de la quantité sans souci de la qualité. C'est ainsi qu'on ignore la production en France de blés de force, parce que personne ne réagit contre ce qui se fait et se dit couramment.

Qui oserait nier que, parmi les blés productifs, il ne s'y trouve pas de variétés dites de « conciliation », réunissant à la fois le rendement et la qualité ? Les travaux de savants comme MM. Schribaux, Meunissier, Camille Benoist, et bien d'autres, joints aux essais poursuivis par M. Arpin à l'Ecole Française de Meunerie — créée tout à son honneur, par l'Association de la Meunerie Française — restauraient-ils les lettres mortes ? En peu d'années, il serait facile de remblayer qu'avec les espèces de

blés reconnues aujourd'hui susceptibles de donner du bon pain. Voilà pour le présent.

En ce qui concerne l'avenir, l'enquête sur la valeur boulangère des blés est entamée, mais elle est loin d'être terminée. Or, il existe certainement — on l'oublie — parmi les nombreuses variétés de blés cultivées en France, des espèces bien acclimatées, plus particulièrement riches en bon gluten, et méritant elles aussi le qualificatif de « blé de force », réservé à tort jusqu'ici par le Commerce aux seuls blés étrangers.

Le laboratoire de l'Ecole Française de Meunerie, qui fonctionne à Paris, a entrepris, depuis plusieurs années, des études d'un haut intérêt pratique sur la valeur boulangère comparée de nos blés. Ces études seraient à étendre et à renforcer.

Peut-être, pourrait-on également envisager l'utilisation de certains laboratoires régionaux, officiels ou industriels, existant déjà, qui poursuivraient leurs travaux suivant les méthodes d'analyses chimiques, physiques et boulangères, mises au point par le laboratoire de la Meunerie Française ?

Il incomberait dès lors aux Pouvoirs Publics d'affecter à cet ensemble d'un laboratoire central et d'annexes régionaux, tous crédits nécessaires à la poursuite et à la coordination des enquêtes qui s'imposent.

Lorsqu'un groupement de cultivateurs aura pu faire reconnaître l'équivalence de qualité entre certains blés français et étrangers, il sera, ce jour-là, d'autant plus en droit de tenir ses prix et d'exiger qu'on lui achète son grain à un cours rémunérateur.

Il restera au cultivateur à examiner si son intérêt le pousse à faire de la qualité ou de la quantité. Il faudra, en outre, que la meunerie, reconnaissant des efforts de la culture pour lui donner satisfaction, préfère les bons blés français et les paie à leur véritable valeur.

Tels sont les points principaux qui ressortent d'un examen général de la question. Il n'y a en réalité que très peu à faire pour ne plus avoir recours à l'importation étrangère et donner au Français le bon pain qu'il aime.

Voudriez-vous, je vous prie, nous faire part de vos observations sur les points de vue précédemment exposés. Quand nous aurons répondu à cette enquête de principe, il est dans nos intentions de réunir les compétences en matière d'Agriculture, de Meunerie et de Boulangerie, pouvant faire aboutir pratiquement l'étude de la question.

Si vous le désirez, communication vous sera donnée des résultats de l'action de notre Société en vue de l'amélioration de la valeur boulangère de nos blés.

Le Secrétaire général,
L. ALQUIER.

Le Président de la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire,
H. QUEUILLE.

POUR DOUBLER NOTRE FORCE, QUE CHAQUE SYNDICAT NOUS PRESENTE UN NOUVEL ADHÉRENT.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, câbles enroulés, tous les mètres, 1^{er} de corde à chaque coin, ou cordes à coulisses sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit	12 80
Lin et Jute : vert gras.....	14 50
Chambre : N° 1 vert gras.....	17 25
— N° 2 vert gras.....	18 50
— N° 3 gras, cachou ou enduit.....	19 00
— N° 4 vert gras.....	21 35
Coton : N° 1 vert enduit.....	17 80
— N° 2 gras, enduit ou cachou.....	19 00
— N° 3 vert gras.....	21 70
— N° 4 vert gras ou cachou.....	22 >

Passer les commandes au Syndicat.

Sacs à Grains

En jute 1 ^{er} choix :	
135x70 cm, poids 800 gram. 9 >	
122x60 — 620 — 7 >	
120x60 — 610 — 6 95	
135x68 — 1.100 — 11 25	

Prix nets et franco P. Y. gares Loire-Inférieure par 25 sacs.

Sacs à Farine

1/2 culasse 125x60 rayé noir. 9 50	
100 kilos, 135x65 — 11 85	
100 kilos, 130x68 — 11 90	

CHEMIN DE FER DE PARIS A Orléans

EXCURSIONS EN AUTOCAR

au départ des Plages de l'embouchure de la Loire

PORNICHE-LA BAULE-LE POULIGUEN

du 13 Juillet au 14 Septembre 1930

Circuit A. — Tous les Dimanches (après-midi)

Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Pointe de Penchâteau, Les Rochers de la Grande Côte, Le Croisic, Saillé, La Turballe, Piriac, Guérande, Le Pouliguen, La Baule, Pornichet.

Circuit B. — Tous les Jendis (après-midi)

Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Guérande, La Grande Brière, Château de la Brelesche (XV^e s.), Calvaire de Pont-Château, Montoir, Saint-Nazaire, Pointe de Chemoulin, Saint-Marc, Sainte-Marguerite, Pornichet.

Circuit C. — Tous les Samedis (journée entière)

Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Guérande, La Roche-Bernard, Pécule, Rochefort-en-Terre, Malstroff, Josselin, La Roche-Bernard, Le Pouliguen, La Baule, Pornichet.

Prix par place (quelle que soit la station de départ) : Circuit A, 28 fr.; Circuit B, 37 fr.; Circuit C, 67 fr.

Le nombre des places étant limité, il est recommandé de les réserver à l'avance.

Vente des billets au départ des voitures : Société « Les Autocars et Garages de l'Ouest », avenue de la Gare, à Pornichet; à l'Agence Duchemin, au Pouliguen; à l'Agence Mondiale, à La Baule.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

92. — A vendre : 1/2 muids, barriques, 1/2 barriques, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jaquin, 36, quai Malakoff, Nantes.

113. — A vendre, Castorux pur sang, sujets adultes et au sevrage, depuis 100 fr.; femelles saillies de 200 à 300 francs.

114. — A vendre, coquelets Le-ghorn blancs. Prix modéré.

115. — Maison avec petit jardin sont offerts gratuitement à ménage chrétien très sérieux, acceptant d'être rétribué à la journée quand on en a besoin, assuré de trouver autant de travail qu'il voudra au dehors. Veuve et son fils pourraient convenir. Très bonnes références exigées.

116. — A vendre en très bon état de travail : 1^{er} extirpateur à 5 dents rigides, 150 francs; 2^e un brabant double « Universala » à mancherons, soc à pointe ou à barre, 150 kilos, 300 francs; 3^e un trieur Marol pour 5 variétés de semences, longueur 2 m. 30, 250 francs; 4^e un bon étai de forge, 0 m. 20 de largeur de mâchoires pesant 70 kilos; 5^e une faucheuse construction française, 1 m. 35 de coupe à droite.

117. — A louer pour le 1^{er} novembre 1931, une ferme de 5 hectares, située Commune du Pellerin (terres et prés).

83. — Cherche 3 courants lapinières vigoureux, 2 à 4 ans, préférence mâles, même chenil, même pied.

86. — On demande deux personnes sérieuses, avec références, l'une connaissant un peu la cuisine, l'autre capable de faire service intérieur (femme de chambre), place stable. Nantes 10 mois, campagne 2 mois.

87. — On demande pour la Toussaint prochaine et pour la Commune de Vallet, une famille de bordiers, vignes et terres.

88. — On demande ménage, cultivateur jardinier, femme basse-cour et lessive.

89. — On demande célibataire pour culture et soins aux animaux. Références exigées.

DEMANDES

83. — Cherche 3 courants lapinières vigoureux, 2 à 4 ans, préférence mâles, même chenil, même pied.

86. — On demande deux personnes sérieuses, avec références, l'une connaissant un peu la cuisine, l'autre capable de faire service intérieur (femme de chambre), place stable. Nantes 10 mois, campagne 2 mois.

87. — On demande pour la Toussaint prochaine et pour la Commune de Vallet, une famille de bordiers, vignes et terres.

88. — On demande ménage, cultivateur jardinier, femme basse-cour et lessive.

89. — On demande célibataire pour culture et soins aux animaux. Références exigées.

COOPÉRATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50
le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 395 fr.
Savon blanc extra silicaté..... 335 >
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre..... 406 >
en morceaux de 500 gram. 406 >
Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

Diaphane supérieur..... 330 335 340
Extra pur..... 285 290 295
Diaphane..... 215 220 230
Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 225 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 241 >
Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 251 >
Pétrole blanc cristal en caisses..... 125 50
Essence poids lourd..... 126 >
Essence tourisme..... 127 >
Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

Remise spéciale à nos adhérents.

Charbons

(Nous consulter)

TOUT CULTIVATEUR AVEZ-VOUS LE BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE ?

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

LA ROUTE DE BRETAGNE EN AUTOCAR

Quand la Bretagne est belle, quand elle se pare de ses gentils et de ses ajoncs dorés : C'est le moment de la visiter et de faire, avec les confortables autocars S. A. T. O. S., le circuit de « La Route de Bretagne ».

En cinq jours, par le plus judicieux des itinéraires, vous parcourrez toute la vieille terre bretonne... Ce ne sont que côtes sauvages et déchiquetées, landes feutrées de bruyères, dolmens, menhirs, vallons que couronne l'aubépine.

Par Paris-Montparnasse, vous êtes à Dinard en six heures et demi, ou tous les lundis, entre le 19 mai et le 22 septembre, fonctionnent un service régulier d'autocars. Pendant la période du 2 juillet au 3 septembre, un départ supplémentaire aura lieu tous les mercredis.

Prix du circuit : 450 francs.
Pour les touristes disposant de peu de temps, un service rapide permettra, pendant la période du 5 juillet au 30 août, au départ de Dinard, d'effectuer le même circuit en quatre jours, avec retour à Dinard.

Prix du circuit : 510 francs.
Renseignements complémentaires dans les gares du Réseau de l'Etat ou aux bureaux de tourisme des gares de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Montparnasse.

Une validité spéciale sera accordée aux billets d'aller et retour délivrés aux touristes qui effectueront ce circuit.

FAIRE LIRE-CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes minimum.

RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 170 >>
Riz Saigon Importation N° 2. 165 >>
Issues de riz..... 90 >>
Farine de Manioc..... 140 >>
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

LE TITAN..... 115 >>
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
Farine de maïs..... 130 >>
Maïs pour volailles..... 115 >>
Sorgho logé dép. Nantes..... 108 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p^e volailles 111 >>
Grandes Pondeuses..... 116 >>
Farine de viande..... 172 >>
Poudre d'os alimentaire..... 86 >>
Farine d'os alimentaire..... 91 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses..... 130 >>
Boulettes « OVOX » N° 2 pour poussins..... 110 >>
Provende « LAPOX » pour lapins..... 110 >>
Farine de Poisson supérieure..... 190 >>
Viande extra..... 190 >>
Coquilles huîtres..... 50 >>
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse..... 96 >>
Son mélassé Say, 50 %..... 113 >>
Paille mélassée Say, 50 %..... 82 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 99 >>
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) 100 >>
ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :
p^e vaches laitières (en cub.) 120 >>
p^e engraissement d. bœufs 129 >>
p^e veaux (le sac de 5 k.) 15 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1..... 85 >>
« Sucraff » N° 2..... 82 >>
ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :
p^e engraissement des porcs 120 >>
pour porcelets et truies..... 172 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Soufre - Bouillie

Soufre..... 160 >>
Les 100 kilos. Majoration de 3 fr. par 100 kilos pour livraisons en sacs de 50 kilos.
Bouillie « Azur »..... 295 >>
Les 100 kilos, sur wagon Nantes.

Sulfate de cuivre

Sulfate français..... 290 >>
Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sel dénaturé pour Fourrages

Prix des 100 kilos logés sur wagon Batz :
Par 2.000 kilos minimum..... 25 >>
Par 100 kilos minimum..... 26 >>

Grains et Farines

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Blé en disponible..... 158 à 162
Avoines grises ou noires..... 82
Avoines bigarrées..... 75
Sarrasin..... 95
Orge..... 80
Son..... 60
Seigle..... 85
Maïs Plata..... 94
Maïs Indo-Chine..... incoté

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottelée..... 275 à 280
Paille de blé pressée..... 270 à 275
Paille d'avoine pressée..... 245 à 250
Paille d'orge pressée..... 240 à 245

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 18 juillet

BŒUFS, 7. — VEAUX, 454 : le 1/2 kilo, 1^{er} qual., 7,50 à 8,50; 2^e qual., 6,50 à 7,50; — MOUTONS, 252; le 1/2 kilo, 9 à 10 fr.

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs

Entrés, 454. — Cours le plus haut, 7,25; le plus bas, 5,25; moyen, 6,25.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

23 juillet

Abricots, le kilo, 6,50. — Artichauts, les 12, 15. — Carottes, la botte, 1,50. — Céleri blanc, la botte 5. — Choux, les 16, 20. — Cerises, le kilo, 6. — Chicorées, les 12, 5. — Escaroles, les 12, 5. — Haricots verts, le kilo, 2,25. — Laitues, 0,50. — Navets, la botte, 2,50. — Oignons, le kilo, 0,85. — Poireaux, la botte, 4. — Petits pois, le kilo, 3. — Prunes, le kilo, 3. — Pêches, le kilo, 8. — Romaines, les 12, 5. — Radis, les 12, 5. — Raisin, le kilo, 10. — Tomates, le kilo, 2,50. — Melons, les 11, 60.

Cours des Vins

Muscadet 1929..... 550 à 650
Gros-Plant..... 225 à 300
Noah..... 200 à 225

TOUT BON SYNDICAT DOIT PRÉSENTER AU MOINS UN NOUVEL ADHÉRENT AU SYNDICAT.

Agriculteurs Français !

CE SONT les Ouvriers Français

qui consomment votre Blé, qui achètent la viande de vos animaux, qui boivent votre vin.

Lorsque les Usines Françaises seront fermées ou marcheront au ralenti, que les ouvriers chômeront,

qui est-ce qui achètera vos produits ?

Les Ouvriers Américains ? Vous savez bien que non. Les Français sont vos meilleurs clients, sinon les seuls.

Soyez les Clients des Français

Achetez vos machines chez nous, faites travailler les Ouvriers Français, pour qu'ils puissent acheter vos produits

Sacs à Son

Bons sacs à son d'occasion :
Tout premier choix 130x72..... 7 10
Bon choix..... 6 55
Ordinaires solides..... 5 60

Prix, pour sacs marqués 1 face, confectionnés avec coutures rabattues, franco à partir de 50 sacs. Prix départ, pour quantités inférieures.

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 27 Juillet. — Le Croisic, Nozay, Pontchâteau.

Mardi 29. — Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 30. — Châteaubriant, Savennay.

Vendredi 1^{er} Août. — La Chapelle-Basse-Mer, Missillac, Nort-sur-Erdre, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 2. — Abbaretz, Frossay, St-Etienne-de-Montluc.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Boeuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 8 à 15 fr.; 2^e cat., 2,50 à 3,50; 3^e cat., 1,25 à 2,50.
Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 7 à 10 fr.; 2^e cat., 7 à 7,50; 3^e cat., 3 à 7 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 9 à 12 fr.; 2^e cat., 7 à 9 fr.; 3^e cat., 5 fr.
Porc. — Le demi-kilo : 7,50 à 9 fr.
Beurre. — Le demi-kilo : 7 à 9 fr.
Œufs. — La douzaine : 5,50 à 6,50.
Lapins. — Le demi-kilo : 6,25 à 6,50.
Poulets. — Le demi-kilo : 10 à 11 fr.

ANGERS

Poulets, la couple, moyens 30 à 35 fr., petits 25 à 30 fr.; canards, la pièce, 12 à 15 fr.; lapins, 10 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 5,25 à 5,50; beurre, la livre, 6,50 à 7,50; veaux, le kilo, 8 à 8,25; porcs, 7,30 à 7,50; porcs de lait, 230 à 260 fr.

C